



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

25 ANS
DE VIE
UNIVERSITAIRE!

Les dessous de **PIJ**

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'utilisation des données clinico-administratives des centres de protection de l'enfance et de la jeunesse en recherche.

L'Institut universitaire *Jeunes en difficulté* regroupe un ensemble de chercheurs et de professionnels qui contribuent au développement de connaissances et de pratiques sur la jeunesse en difficulté du Québec. Ses travaux portent sur les questions de maltraitance, de troubles de comportement, de délinquance, d'intégration sociale, ainsi que sur les pratiques professionnelles des acteurs qui œuvrent auprès des jeunes et des familles en difficulté.

Rédaction : Stéphanie Précourt, Sophie T. Hébert, Marie-Noëlle Royer, Isabelle-Ann Leclair Mallette et Sonia Hélie



Numéro 3, septembre 2022

Étudier les trajectoires de placement à partir des données PIJ

L'exemple d'une étude sur les placements de type « time-out »



Québec



Cette série de bulletins propose une incursion dans le monde de la recherche et de l'évaluation à partir de données clinico-administratives tirées du Projet Intégration Jeunesse (PIJ). Depuis 2003, ces données issues des centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) sont utilisées dans le cadre d'une multitude de projets de recherche afin d'en savoir plus sur les caractéristiques des situations connues de la protection de la jeunesse et du système de justice pénale pour adolescent.e.s et sur les services rendus aux enfants. Les chercheur.e.s et les professionnel.le.s de recherche de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) ont développé et affiné leur expertise dans ce domaine et souhaitent la partager afin de rendre ce type de recherche plus accessible aux autres chercheur.e.s, étudiant.e.s et professionnel.le.s de recherche. Dans le cadre des bulletins Les dessous de PIJ, nous vous présenterons, sur une base bimestrielle, la synthèse et l'analyse d'une étude menée à partir de données PIJ, afin d'illustrer le potentiel de ces données et les principaux défis rencontrés dans leur utilisation. Ce troisième numéro porte sur un exemple d'utilisation des données PIJ dans le cadre d'une étude sur les trajectoires de placement en contexte de protection de la jeunesse.

Les services de protection de la jeunesse favorisent le maintien de l'enfant auprès de ses parents, dans la mesure où ce maintien ne compromet pas sa sécurité ou son développement. Dans certaines circonstances, le placement en milieu substitut s'avère une mesure nécessaire pour assurer la protection de l'enfant. Le recours au placement a un impact considérable sur la vie de l'enfant puisqu'il modifie son quotidien et transforme les relations avec ses proches. Les déplacements répétés de l'enfant d'un milieu de vie à un autre sont à éviter autant que possible puisque chaque déplacement provoque des coupures relationnelles, lesquelles peuvent entraîner des conséquences délétères sur le développement de l'enfant sur le plan affectif, émotionnel et comportemental (Hébert, Lanctôt et Turcotte, 2016) ; Aaron et al., 2010; Villodas et al., 2016; Rubin et al., 2007). En retour, ces difficultés peuvent contribuer à un déplacement de milieu de vie et à une trajectoire de placement empreinte d'instabilité (Jones et LaLiberte, 2017).

Le placement en milieu substitut est un enjeu auquel les chercheurs portent un intérêt grandissant, compte tenu des répercussions potentielles sur le bien-être de l'enfant. Les données clinico-administratives offrent l'opportunité d'approfondir nos connaissances sur les trajectoires en placement.

Au Québec, l'exploitation des données PIJ de façon longitudinale a permis aux chercheur.es de documenter,

par exemple, les tendances dans le recours au placement et d'examiner les trajectoires en placement des enfants dans le système de protection de la jeunesse (p.ex., Hélie et al., 2017; 2020; Esposito et al., 2014; Hébert et al., 2018). Afin de mieux comprendre comment sont exploitées les données PIJ dans l'étude des trajectoires de placement, une entrevue avec Sophie T. Hébert, chercheure à l'IUJD, a été menée.

QUESTION : *Vous êtes actuellement en train de mener une étude sur les trajectoires de placement pour laquelle vous utilisez des données PIJ, pouvez-vous nous la résumer brièvement (le contexte et les objectifs poursuivis) ?*

RÉPONSE : Notre étude¹ vise à décrire les trajectoires de placements des adolescent.es qui ont ce que nous avons appelé un placement « Time-Out » (PTO) afin de vérifier l'effet de cette mesure sur leur stabilité en placement. Les PTO sont des placements de très courte durée (en moyenne 4 jours) dans un milieu substitut des centres de réadaptation autre que le milieu habituel et qui s'adressent presque essentiellement aux jeunes déjà placé.e.s (en famille d'accueil, en foyer de groupe ou plus majoritairement en centre de réadaptation)². L'objectif principal est d'exercer une coupure temporaire entre le contexte dans lequel le.la jeune est agissant.e et son environnement, tout en évitant un mouvement définitif vers un autre milieu substitut. Les PTO visent à : a) sortir momentanément le.la jeune d'un milieu qui déclenche/renforce ses agirs ; b) apaiser sa situation personnelle et c) lui permettre de poursuivre ses démarches dans le même milieu d'hébergement.

Lorsque les problèmes de comportements des jeunes s'aggravent, deux rationnels s'affrontent pour assurer



leur bien-être. D'un côté, il y a un souci de freiner l'escalade d'aggravation des comportements dans le milieu de la ou du jeune et de rétablir l'alliance avec son intervenant.e. Ainsi, sa mise à l'écart lors du « time-out » vise notamment le développement de ses capacités d'auto-contrôle et de ses capacités de résolution de problèmes (réflexion, verbalisation). Cela pourrait avoir comme effet de réduire les risques d'un déplacement permanent vers un autre milieu en calmant momentanément la tension.

D'un autre côté, les PTO pourraient plutôt introduire un risque d'instabilité en ajoutant un déplacement à la trajectoire. L'instabilité en placement se définit généralement par le nombre de déplacements qui caractérisent la trajectoire de

placement d'un.e jeune. Les intervenant.es sont d'ailleurs bien conscient.es du sentiment de rejet que peut vivre le.la jeune qui doit quitter son milieu d'hébergement pour un PTO. À plus long terme, l'instabilité est susceptible d'alimenter les problèmes comportementaux. En voulant réduire l'escalade comportementale par l'utilisation de PTO, on pourrait en fait contribuer au processus d'aggravation plus général de la trajectoire de placements des jeunes. En effet, un important pan de la littérature fait état d'une association bidirectionnelle entre les problèmes de comportement et l'instabilité en placement (Oosterman, Schuengel, Slot, Bullens et Doreleijers, 2007).

¹Hébert, Hélie et Esposito (en préparation). Freiner l'escalade ? La gestion des problèmes de comportement des jeunes par le placement « time-out » en centre de réadaptation.

²Fait référence aux remobilisations au CCSMTL

Nous avons donc examiné la séquence d'apparition des indices de gravité comportementale et des indices d'instabilité dans les données PIJ.

QUESTION Quelles données PIJ utilisez-vous?

RÉPONSE : Les données employées proviennent de différents modules de PIJ, tant du SCJ (Système clientèle jeunesse) que du SIRTf (Système d'information sur les ressources intermédiaires ou de type familial)³ et sont relatives essentiellement aux indices de gravité des comportements et à l'instabilité en placement.

Les indices de gravité des comportements proviennent des informations colligées dans le cadre d'un placement (service IRH : Intervention de réadaptation avec hébergement), et portent notamment sur les fugues, les mesures de contrôle (isolement et contention) et de sécurité (fouilles et saisies) appliquées en centre de réadaptation, ainsi que les mesures d'encadrement intensif.

Les indices d'instabilité en placement, comme les déplacements d'un milieu d'hébergement à un autre, sont calculés à partir des données SIRTf qui regroupent l'ensemble des placements des enfants, incluant les PTO.

QUESTION : Comment avez-vous exploité les données PIJ pour répondre à vos objectifs? (méthodologie/analyses)

RÉPONSE : L'avantage avec les bases de données PIJ c'est que presque chaque action est associée à une date de survenue. Il est donc possible de construire des séquences. Or, dans une base de données de plus de 2000 jeunes, tracer des séquences demeure complexe. Nous avons donc mené des analyses appelées patron d'analyse séquentielle (*Sequential pattern mining*⁴) et qui visent à identifier les patrons de séquences les plus fréquents au sein de l'échantillon et ce, à l'intérieur d'une fenêtre de temps donnée. À la base, cette méthode statistique est employée pour connaître les patrons d'achat en marketing ou en finance. Elle permettra par exemple d'établir dans quel pourcentage des cas la séquence « A suivi de B » précède C. Nous croyons que cette méthode peut offrir un nouvel aperçu des trajectoires de placements. Dans notre étude, elle nous permet notamment de savoir que 42,5% des jeunes ont fait une fugue de moins de 24h dans les 30 jours précédant un PTO et que 26,1% des jeunes sont déplacés dans une autre ressource dans les 30 jours suivant un PTO.



QUESTION : Quels sont les avantages à utiliser les données PIJ dans le cadre de cette étude ?

RÉPONSE : Comme mentionné, les principaux événements qui ponctuent la trajectoire de placement sont datés. Il y a donc plusieurs marqueurs temporels dans PIJ. Par exemple, lorsque nous nous intéressons à l'oc-

³Pour plus d'informations sur la structure et le contenu du système PIJ, se référer au bulletin #1 : https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Bulletin%20PIJ_final.pdf

⁴Avec la collaboration de Numéa. <https://www.numea.ca/>

currence d'un évènement, nous le faisons dans une fenêtre temporelle définie. Il en va de même lorsque nous nous intéressons au cumul d'évènements. Les dates sont pourtant très peu employées dans les études qui utilisent la base de données PIJ. Elles sont surtout utilisées pour connaître l'âge des enfants lors de tel ou tel évènement. Elles sont également parfois utilisées pour prédire la durée avant qu'un évènement se produise (par exemple en utilisant l'analyse de survie) mais très rarement pour identifier des séquences.

QUESTION : À quels défis avez-vous été confrontés en utilisant les données PIJ?

RÉPONSE : Le premier défi a été d'identifier correctement les placements PTO. D'un côté, la source de données la plus fiable pour décrire les placements est le SIRTf. Toutefois, ce dernier ne permet pas toujours de distinguer clairement les placements PTO des autres types de placements. En effet, bien que le SIRTf désigne spécifiquement le milieu d'hébergement dans lequel se déroule chaque placement, certains milieux d'hébergement ont plusieurs vocations, dont celle d'accueillir les jeunes en PTO, mais également d'autres types de placements, comme des placements de transition.

D'un autre côté, l'occurrence d'un PTO est documentée de manière fiable dans le SCJ (qui décrit l'ensemble des services rendus) par l'inscription d'un programme de réadaptation « remobilisation ». Ainsi, pour identifier correctement les PTO dans la trajectoire de placement, il a été nécessaire de faire le lien entre les dates des programmes « remobilisation » et celles des placements dans SIRTf.

Un deuxième défi a été de cibler correctement les événements à inclure dans les séquences. L'utilisation des données PIJ peut être très complexe lorsque l'on souhaite identifier des séquences d'évènements puisque ces derniers sont souvent très nombreux et de durées inégales. Par ailleurs, certains se déroulent de manière concomitante, certains se chevauchent, alors que d'autres se succèdent. La complexité à cet effet est d'arriver à déterminer quels événements sont les plus pertinents, permettant d'extraire une information qui a un sens scientifique et clinique. Dans notre étude par exemple, nous avons retiré de nos analyses la mesure disciplinaire « retrait hors service », une intervention ponctuelle qui n'implique pas de déplacement, puisqu'elle est utilisée si souvent qu'elle était omniprésente dans les séquences. Nous gardons tout de même une trace de cette intervention dans nos résultats pour rendre compte adéquatement de la réalité des jeunes. Épurer les données ne veut pas dire éviter d'aborder ce qui a été retiré des analyses principales, mais bien s'assurer que les résultats puissent être correctement interprétés.



QUESTION : Quelles sont les retombées attendues de cette étude sur les trajectoires de placement de type time-out ? Pour la recherche ? Pour la pratique ?

RÉPONSE : Saisir les séquences d'évènements dans les interventions en centre de réadaptation a le potentiel de nous renseigner de plusieurs façons. Pour la recherche, cette étude permettra d'introduire une nouvelle stratégie d'analyse des données PIJ et d'étendre leur potentiel de documentation des services offerts aux jeunes en institution. Les séquences d'évènements sont souvent le reflet de protocoles employés dans la pratique. En ce sens, notre étude permet une réflexion sur l'utilisation, parfois mur à mur, du principe de gradation des interventions. Dans certains cas, les jeunes pourraient vivre plusieurs formes d'intervention ou plusieurs déplacements avant d'être soutenus adéquatement dans la régulation de leur comportement. Une vue des séquences d'évènements aide à soutenir ce type de réflexions clinique et de gestion.

CONCLUSION

Les travaux de recherche présentés par Sophie T. Hébert illustrent bien comment les données PIJ, initialement conçues à des fins administratives et de gestion, débordent de potentiel en recherche. L'utilisation des données PIJ de manière longitudinale permet le recours à des analyses statistiques complexes dont les résultats offrent un point de vue nouveau sur les services offerts aux jeunes dans le système de protection de la jeunesse au Québec. Les résultats de ce type de recherche effectué dans un établissement en particulier offre la possibilité aux gestionnaires et aux intervenant.es d'y puiser des informations pour nourrir leurs réflexions sur les protocoles de l'établissement, leurs pratiques cliniques et les conséquences potentielles sur le bien-être des jeunes.

RÉFÉRENCES

Aarons, G. A., James, S., Monn, A. R., Raghavan, R., Wells, R. S. et Leslie, L. K. (2010). Behavior problems and placement change in a national child welfare sample: A prospective study. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry* , 49 (1) , 70 – 80 .

Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Collin-Vézina, D., Shlonsky, A., et Sinha, V. (2014). The stability of child protection placements in Québec, Canada. *Children and Youth Services Review*, 42, 10-19.

Hébert, S.T., Esposito, T., et Hélie, S. (2018). How short-term placements affect placement trajectories: A propensity-weighted analysis of re-entry into care. *Children and Youth Services Review*, 95, 117-124.

Hébert, S.T., Lanctôt, N., et Turcotte, M. (2016). 'I didn't want to be moved there': Young women remembering their perceived sense of agency in the context of placement instability. *Children and Youth Services Review*, 70, 229-237.

Prochain numéro :

L'étude sur les PTO est basée sur les données PIJ au niveau local, c'est-à-dire des informations provenant d'un seul CPEJ. Dans le prochain numéro nous aborderons l'utilisation des données PIJ issues de plusieurs CPEJ. Nous présenterons une entrevue avec madame Sonia Hélie, chercheure à l'IUJD et responsable du volet quantitatif de L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse (ELPJ), dans laquelle seront abordées la complexité et la richesse de réaliser une étude multicentrique avec les données PIJ.

Hélie, S., Drapeau, S., Châteauneuf, D., Esposito, T., Noël, J., Poirier, M.-A. et Saint-Jacques, M.-C. (2020). L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse : Point de mire sur la réunification familiale et le remplacement. Rapport déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux, Institut universitaire Jeunes en difficulté, Montréal, Québec, 423 p.

Hélie, S., Poirier, M. A., Esposito, T., et Turcotte, D. (2017). Placement Stability, Cumulative Time in Care, and Permanency: Using Administrative Data from CPS to Track Placement Trajectories. *International journal of environmental research and public health*, 14(11), 1405. <https://doi.org/10.3390/ijerph14111405>

Jones, A.S. et Laliberte, T. (2017). Risk and protective factors of foster care reentry: An examination of the literature. *Journal of Public Child Welfare*, 11 (4–5) (2017), 516-545.

Leclair Malette, I-A., Royer, M-N., Hélie, S., Lesieux, E. et Précourt, S. (2021). Qu'est-ce que PIJ et pourquoi utiliser ses données en recherche? - Les dessous de PIJ, n:1. Montréal: IUJD, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Oosterman, M., Schuengel, C., Slot, N. W., Bullens, R. A. R., & Doreleijers, T. A. H. (2007). Disruptions in foster care: A review and meta-analysis. *Children and Youth Services Review*, 29(1), 53–76.

Rubin, D. M., Alessandrini, E. A., Feudtner, C., Mandell, D. S., Localio, A. R. et Hadley T. (2004). Placement stability and mental health costs for children in foster care . *Pediatrics* , 113 , 1336 – 1341

Villodas, M., Litrownik, A.J., Newton, R.R. et Davis, I.P. (2016). Long-Term Placement Trajectories of Children Who Were Maltreated and Entered the Child Welfare System at an Early Age: Consequences for Physical and Behavioral Well-Being. *Journal of Pediatric Psychology*, Volume 41, Issue 1, January/February 2016, Pages 46–54, <https://doi.org/10.1093/jpepsy/jsv031>

Pour citer ce document : PRÉCOURT, Stéphanie, HÉBERT T., Sophie, ROYER, Marie-Noële, LE-CLAIR MALLETTE, Isabelle-Ann et HÉLIE, Sonia (2022). Étudier les trajectoires de placement à partir des données PIJ - Les dessous de PIJ, n:3. Montréal: IUJD, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.